

AVIS DE COURSE

LE DEFI DES DEUX RIVES

Comptant pour le Championnat de Baie de Seine

samedi 23 juin 2018

Autorités organisatrices : Cercle Nautique Honfleur (CNH) et Groupe des Croiseurs Côtiers (GCC)

1. REGLES

La régata est régie par :

- Les Règles de Course à la Voile 2017-2020 (RCV) de l'ISAF.
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- Les règles "Osiris habitable".
- Le règlement du Championnat de Baie de Seine disponible sur www.baiedeseine.fr
- Pour les navigations nocturnes : les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie du Règlement international pour Prévenir les Abordages en Mer (COLREG).
- Le présent avis de course.
- Armement correspondant à une navigation à moins de 6 milles d'un abri.
- Equipement d'une VHF.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à

- tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A, B et C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 6^e catégorie de navigation ou équivalent.
- Les bateaux s'étant inscrits avant le départ, possédant un contrat de jauge Osiris valide et dont les membres d'équipage sont titulaires d'une licence FFVoile avec visa médical, et d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. PROGRAMME

Inscriptions le samedi 23 juin de 8h00 à 12h00 au CNH de Honfleur
ou le samedi 23 juin de 11h00 à 12h30 au SNPH du Havre.

Signal d'avertissement : 14h30 devant la "cabane du bout du monde" sous le phare de La Hève (cf Instructions de course).

Une course retour hors défi et hors CBS est organisée le Dimanche 24 juin entre Honfleur et Semoy comme support du Défi Honfleur Deauville. Elle sera ouverte aux bateaux des autres ports

4. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur le site du G.C.C. www.baiedeseine.fr et du CNH <http://www.cnh-honfleur.net>

Les bateaux de la rive nord doivent élarger avant de départ au SNPH.

Les bateaux de la rive sud doivent élarger avant de départ au CNH, au SNPH ou par VHF (canal 06) en signalant leur présence et leur intention de courir.

Il n'y aura pas de briefing. Les éventuels avenants seront confirmés par VHF avant le départ.

A l'arrivée, **les bateaux ne se rendant pas à Honfleur, doivent élarger par VHF (canal 06) et doivent obtenir un accusé de réception du Comité de course.**

5. PARCOURS

Parcours du type côtier décrit dans les instructions de course.

Une seule course avec l'arrivée dans **l'entrée de la Seine** pour permettre aux concurrents ne pouvant rallier Honfleur de rentrer plus facilement vers leur port d'origine. Les équipages sont attendus le soir au Cercle Nautique de Honfleur pour la proclamation de la rive gagnante.

6. CLASSEMENT

Le classement est effectué dans chaque flotte (flotte croiseurs et flotte sportboats) selon les règles du Championnat de Baie de Seine.

La détermination de la rive gagnante suit la règle suivante : dans chaque flotte, on totalise les points de la première moitié des bateaux (arrondi à l'entier supérieur) et on les affecte à leur rive. Les autres bateaux, quelle que soit leur place, marquent 5 points pour leur rive. La rive qui a le plus de points gagne.

7. PLACE AU PORT

Les bateaux concurrents sont accueillis gratuitement à Honfleur.

8. COMMUNICATION RADIO VHF canal 06

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. DECISION D'ABANDONNER

Afin d'éviter de déclencher des moyens de recherche, il est demandé **aux concurrents qui abandonnent de le signaler soit par VHF (canal 06 avec un accusé de réception) soit par SMS au 06 86 42 68 94.**

11. REMISE DES PRIX

La remise du Trophée à la rive gagnante aura lieu dans les locaux du CNH au cours d'un cocktail vers 21h30.

Informations complémentaires : marée, ouverture des portes le 23 juin

Basse Mer le Havre : 14h53 (2.50 mètres)

Pleine Mer le Havre : 20h22 (7.00 mètres)

Coef 55/57

Sas Honfleur :

Ouverture Pleine Mer le matin 07h à 08h

Ouverture pleine mer le soir de 19h20 à 20h20

En dehors ouverture pleine mer, entrée toutes les heures pleines 24h/ 24.Sorties au demi-heures.

Portes Deauville :

Ouverture des portes le matin de 5h22 à 10h40

Ouverture des portes le soir de 17h49 à 23h18